

PROCÈS VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 de l'ASSOCIATION APRÈSFREESCALE.

L'assemblée générale s'est tenue le mardi 25 novembre 2025 à 15h00 dans la salle Jean Latapie de Frouzins en présence de 161 adhérents.

La réunion a commencé par la présentation de Rempart Mutuelle. Le bilan de l'année a été présenté suivi par celle des nouveaux services et des nouveaux tarifs pour l'année 2026.

Nous avons ensuite commencé notre assemblée générale, le nombre de participants au vote informatique a été de 282, l'effectif de l'année 2025 est de 437 adhérents, il n'y a eu que 64,5% de participation à ce vote. J'ai rappelé ce chiffre pour que les adhérents présents se rendent compte du peu d'intérêts qui est apporté à l'association, hormis l'intérêt pour le contrat collectif de Rempart mutuelle.

Le résultat des votes des adhérents aux bilans moral et financier ont été publiés après le rappel de leurs contenus.

Le résultat du vote pour le bilan moral est de :

- Pour : 274
- Contre : 0
- Sans opinion : 8

Le résultat du vote pour le bilan financier est de :

- Pour : 258
- Contre : 5
- Sans opinion : 19

Quelques adhérents présents dans la salle ce sont manifestés au sujet de ce bilan et ont expliqué le pourquoi du vote contre, un adhérent a voté pour mais a trouvé les dépenses engagées pour le repas du mois d'avril trop importantes. Je précise que d'autres adhérents qui ont voté contre, ne sont pas venus à cette réunion et n'ont participé à rien dans l'année.

Le résultat du vote pour les deux bilans est validé. Je rappelle que dans nos statuts le vote est jugé à la majorité simple, c'est à dire qu'il faut avoir la moitié des voix exprimées plus une pour que le vote soit ratifié.

Résultats du sondage.

La suite a concerné les résultats aux différentes questions concernant les activités que nous proposons pour l'année 2026.

Formation ou initiation aux gestes de premiers secours : 38 adhérents(es) sont intéressées.

Cessions d'information sur la succession : 74 adhérents(es) sont intéressées.

Appel à candidature et participation à la vie de l'association : 20 adhérents(es) sont intéressées.

Modalités pour les adhésions 2026.

Les dates des permanences pour les adhésions sont :

- jeudi 11 décembre 2025 de 9h30 à 12h00.
- Jeudi 15 janvier 2026 de 9h30 à 12h00.
- jeudi 29 janvier 2026 de 9h30 à 12h00.

Pour les anciens adhérents si leurs coordonnées informatiques, postales et téléphoniques n'ont pas changé le nouveau mode d'adhésion simplifié a été présenté, ainsi que le lieu des permanences.

La conclusion du Président.

Le président a clôturé la réunion en expliquant qu'il souhaitait être remplacé dans sa fonction et qu'il voudrait profiter de cette année pour passer progressivement les responsabilités à son successeur. Si personne ne se décide à prendre cette fonction, l'association ne pourra pas continuer d'exister vu qu'il est obligatoire d'avoir un bureau complet, au minimum une présidente ou une président, une trésorière ou un trésorier et un ou une secrétaire. Dans nos statuts le nombre est supérieur avec les suppléants pour ces postes mais les statuts peuvent être modifiés. Si au moment de l'assemblée générale les postes ne sont pas occupés je serai obligé de dissoudre l'association.

Le Président
Gérard Perez


La Secrétaire
Danielle Bouvet


La trésorière
B. SC NE GRAS
